

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN ÉVALUATION FONCIÈRE

LA FONCTION :

Vous aurez à effectuer, dans le cadre du processus d'établissement des valeurs foncières, le relevé des données physiques et économiques pour les propriétés résidentielles, multifamiliales et mixtes à prédominance résidentielle ou immeubles commerciaux légers; à identifier les caractéristiques propres aux bâtiments et terrains permettant d'en apprécier la valeur; à appliquer les taux et facteurs d'évaluation préalablement établis; à calculer la valeur foncière à inscrire au rôle d'évaluation aux fins de taxation.

PROFIL RECHERCHÉ :

Vous détenez un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment, voie de spécialisation en évaluation immobilière. Une expérience en milieu municipal constitue un atout. On vous reconnaît pour votre autonomie, votre esprit d'analyse, votre sens de l'observation et votre jugement. À vos habiletés avec les équipements de bureautique et d'informatique s'ajoute la connaissance des normes, lois et règlements utilisés en évaluation foncière.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL :

Pour ce poste temporaire d'un an, l'échelle de rémunération se situe entre 38 542 \$ et 59 834 \$ par année selon un horaire hebdomadaire de 33 h 45.

POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :

Visitez la section « Emplois » de notre site Internet d'ici le **6 mars 2016**.

Seules les candidatures reçues sur le site Internet de la Ville de Sherbrooke seront considérées. Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues. La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion est exigée pour les diplômés obtenus hors du Québec.